



Formulaire de demande de certification pour l'expédition intracommunautaire de lisier non transformé

Veillez envoyer le formulaire complété à votre ULC par mail ou par fax¹ :

A. Coordonnées de facturation* (données du demandeur). Les certificats sont payants conformément à l'AR du 10 novembre 2005 <http://www.afsca.be/financement/retributions/> :

Numéro – NE ² ou dans le cas des particuliers le numéro de registre national :	Personne de contact :
Nom et adresse de l'entreprise :	Numéro de téléphone :
	GSM :

B. Par la présente, je demande la certification pour le(s) lot(s) suivant(s) de lisier:

N° INTRA de TRACES :

Numéro NUE³ de lieu d'origine (départ) : * Nombre d'envois : * Quantité/envoi (tonne) : *

Espèce animale : *

Destination autorisée * : épandage traitement

N° de l'autorisation de l'Etat membre de départ : *

Date et heure de départ prévues : *

Heure prévue de début et de fin de chargement :

Date et heure souhaitées de certification (avant le début du chargement)⁴ : *

Expéditeur (I.1) (nom et adresse) :

Lieu d'origine (départ) (I.12) (nom et adresse) :

Numéro d'agrément/d'autorisation ou d'enregistrement :

Destinataire (I.5) (nom et adresse) :

Lieu de destination (I.13) (nom et adresse) :

Pays :

Numéro d'agrément/d'autorisation ou d'enregistrement :

Département/région/province (I.11) :

Pays (I.10) :

Transporteur (I.17) (nom et adresse) :

Identification (plaque) (I.16) :

États membres de transit (I.27) :

Pays :

Numéro d'agrément :

La présente demande est sincère et complète.

Nom, date, signature *

Légende:

* **Champs obligatoires**

¹ Sélectionner dans le menu déroulant

² NE = Numéro d'Entreprise tel que défini par la Banque Carrefour des Entreprises

³ NUE = Numéro d'Unité d'Etablissement tel que défini par la Banque Carrefour des Entreprises

⁴ La certification sera planifiée dans un délai de 3 heures après le moment souhaité. La certification doit avoir lieu dans un certain délai avant le départ des produits. Veuillez vous en informer auprès de votre ULC.